



Stratégie régionale de déploiement de la GEMAPI

Partagée par les services de l'Etat

Stéphanie BESSON – Agence de l'Eau RMC

09 Novembre 2015



**SAUVONS
L'EAU!**

1. Éléments de contexte

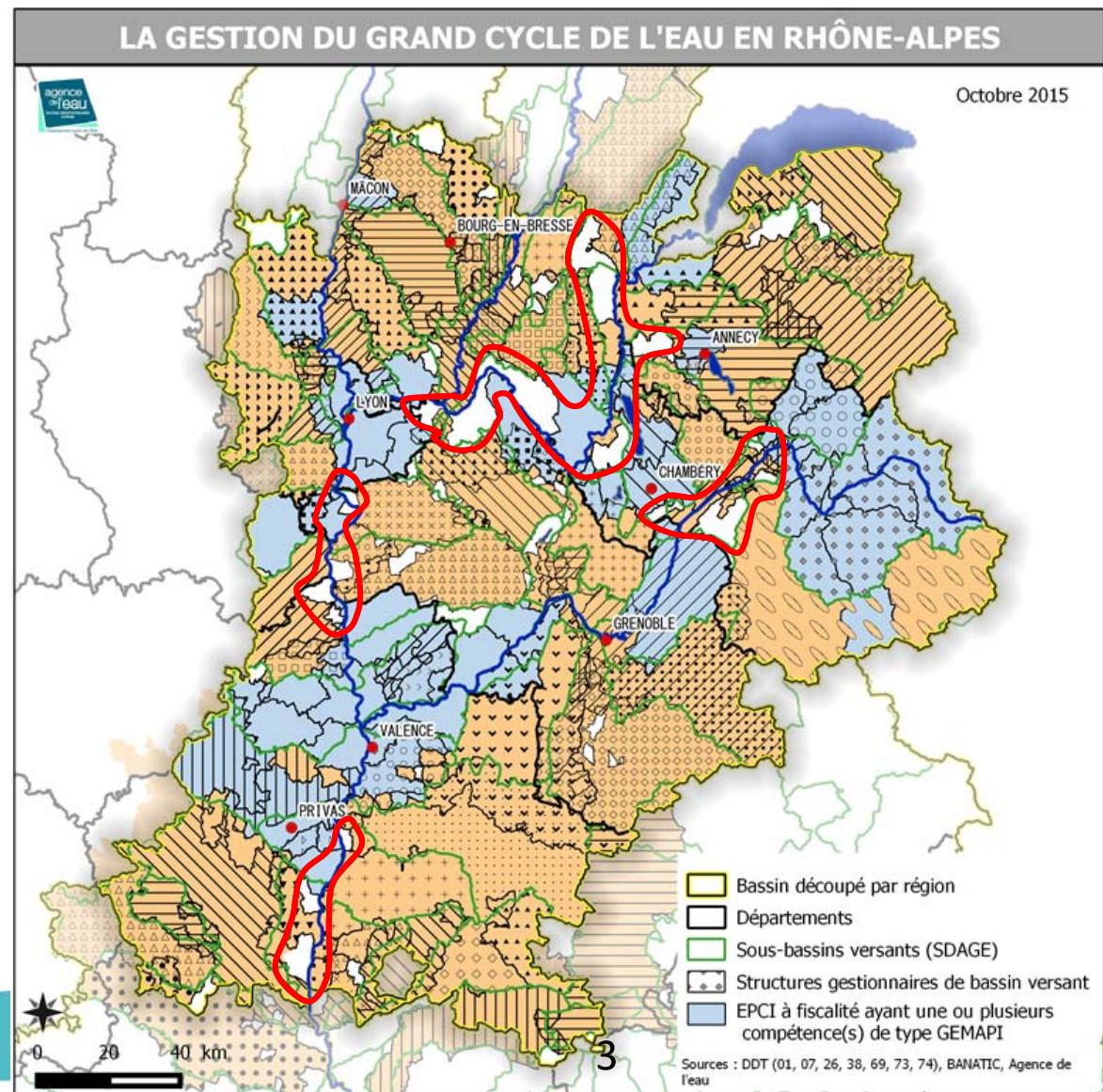
Avant la loi NOTRe

- **Etude ARRA sur la « structuration des gestionnaires de l'eau en Rhône-Alpes », conduite en 2012**
 - > a permis d'identifier **88 gestionnaires actifs** des milieux aquatiques en Rhône-Alpes, dont **47 syndicats mixtes, 21 syndicats intercommunaux et 20 EPCI**, ainsi que les compétences qu'ils exercent
 - > pas de cartographie régionale réalisée
- **Création d'un groupe de travail régional GEMAPI à l'automne 2014 (DREAL RA, Agence Eau, ARRA et 2 DDT volontaires)**
- **Proposition finale d'une méthodologie pour recenser les structures et clarifier leurs compétences, adressée par la DREAL RA aux DDT en mars 2015**
- **Accueil d'une stagiaire à l'Agence de l'Eau RMC pour 6 mois en avril 2015, Clémentine FAJOLLE, prolongée en CDD jusque fin 2015**

1. Éléments de contexte

Situation générale en Rhône-Alpes

- **Une majorité de syndicats**, historiquement ancrés autour de la compétence GEMA
> 98 structures dont 39 SI, 43 SMF et 16 SMO
- **Quelques EPCI actifs**, souvent aux bonnes échelles hydrographiques
> 41 EPCI à FP soit 23 % du total en RA côté RM
- **Deux départements et deux PNR investis** dans le portage direct de démarches de gestion (SAGE, contrat de rivière/nappe)
- **Peu de secteurs orphelins** : axe Rhône essentiellement (fleuve et petits affluents)



2. Elaboration d'une stratégie GEMAPI partagée

Objectifs initiaux

- Aboutir fin 2015 à feuille de route GEMAPI commune en Rhône-Alpes, pour garantir la cohérence d'action de l'ensemble des services de l'Etat et de ses établissements publics
- Principes généraux : gestion par bassin versant, exercice conjoint GEMA et PI, rationalisation des structures pour les adapter aux enjeux sur le plan technique, administratif et financier
- Travail à l'échelle départementale, avec un échelonnement jusqu'à fin 2015, associant l'Agence de l'Eau, la DDT, la DREAL RA, ainsi que la préfecture pour validation finale

2. Elaboration d'une stratégie GEMAPI partagée

Objectifs révisés suite à la loi NOTRe

- Calendriers dissociés : la stratégie de déploiement de la GEMAPI doit s'appuyer sur les SDCI 2016
 - > néanmoins les SDCI 2016 doivent intégrer les principes généraux de la GEMAPI : approche BV et gestion conjointe GEMA + PI
- Réunion de concertation locale GEMAPI sous l'égide des préfets de département à conduire au **2^{ème} semestre 2016**
- **Maintien de l'établissement d'ici fin 2015 de stratégies départementales GEMAPI partagées au plan technique, qu'il conviendra de réviser au 2^{ème} semestre 2016 suite à la validation des SDCI, pour validation préfectorale finale (la méthode restant à la discrétion de chaque préfet)**

3. Méthodologie d'élaboration

La récupération des données

- Le périmètre des structures
- Les compétences des structures pré-remplies

A la charge des DDT,
avec l'aide de
l'Agence si besoin

Données récupérées à ce jour	01	07	26	38	69	73	74
SIG	X	X	X	X	X	X	X
Compétences	X	X	X	X	X	X	

- Les outils de gestion en Rhône-Alpes
 - Carte des contrats de milieux/thématiques et SAGE
 - Carte des TRI et des PAPI

3. Méthodologie d'élaboration

L'analyse départementale

■ Croisement des informations disponibles :

- Carte du périmètre des structures et des EPCI-FP actuels, ainsi que des sous BV
- Compétences exercées
- Outils de gestion en cours (contrats, SAGE, PAPI)
- Programme de mesures 2016-2021 pour l'aspect « GEMA »
- PGRI pour l'aspect « PI »

■ Identification de zones « orphelines » et de zones « complexes »

■ Construction de scénarios en interne Agence, avec l'association de la DREAL RA (services Milieux et Risques)

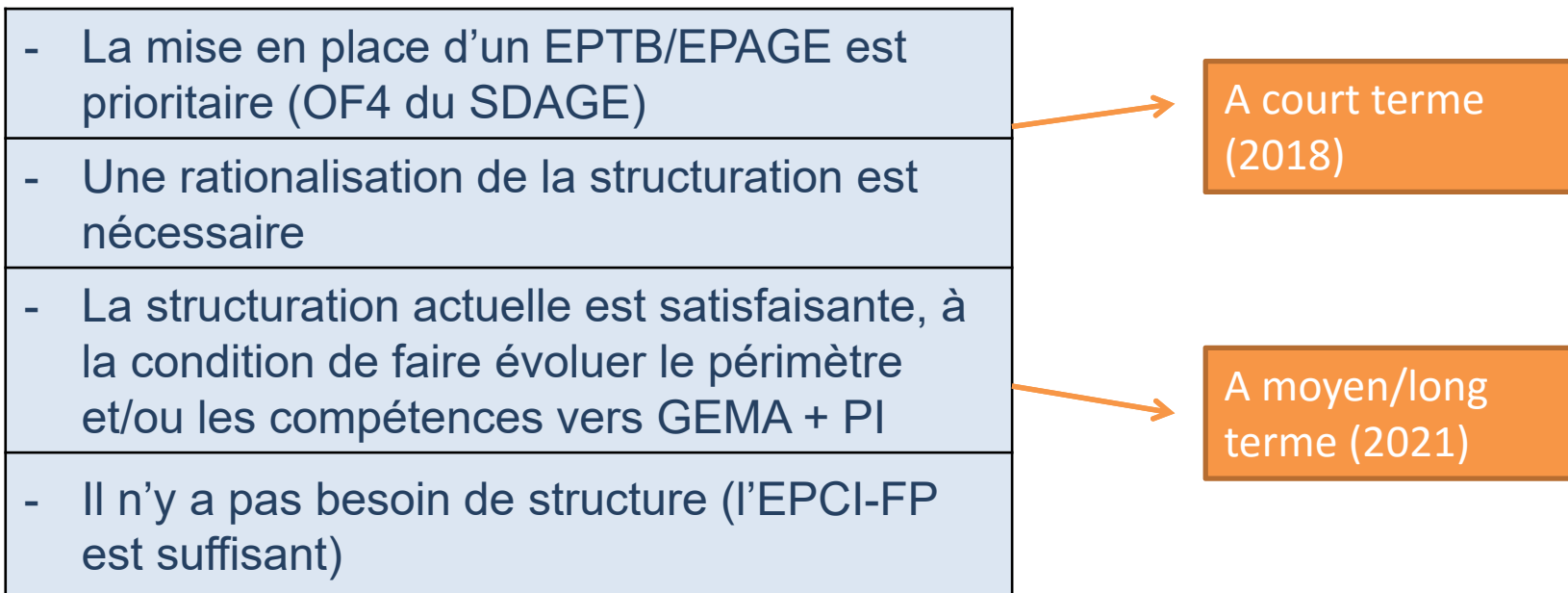
■ Réunion de concertation avec la DDT, la DREAL RA, la préfecture si disponible, et l'Agence pour finaliser la cartographie cible (stratégie)

■ Réunion avec les structures locales/EPCI-FP concernés relevant de la compétence des préfectures

4. Les résultats

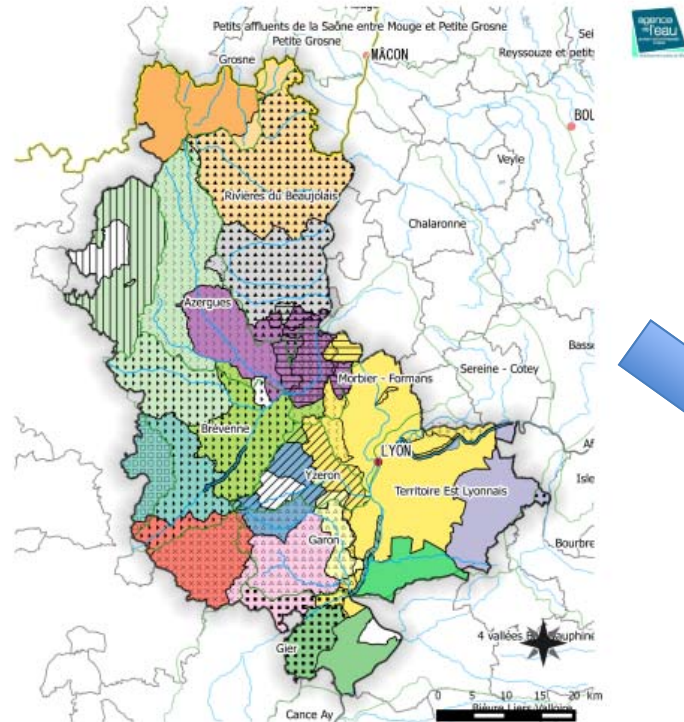
La carte cible départementale

- Carte départementale identifiant les territoires où :



Structuration actuelle

LA GESTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU RHONE

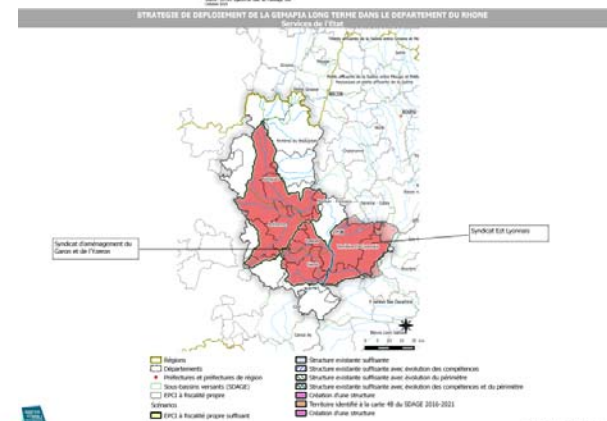
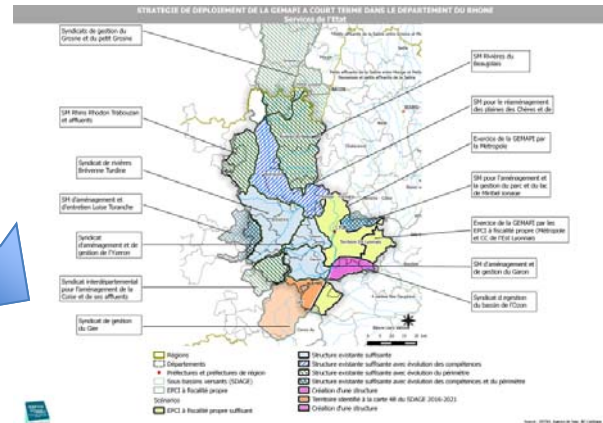


- Régions
 - Départements
 - Sous-bassins versants (référentiel 2016)
 - EPCI à fiscalité propre
 - Préfectures et préfectures de région
- Structures gestionnaires de bassin versant**
- SAG de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC)
 - SI d'aménagement du Canal de Jonage
 - SI de la Basse Vallée de Azergues
 - SI des Vallons de Serres et des Planches
 - SI du Gier Rhodanien (SIGR)
 - SI du Vallon du ruisseau des Échets
 - SI pour la mise en valeur de la Rize
 - SIVOM de la Giraudière
 - SM Beaujolais Azergues
 - SM d'aménagement du bassin de la Bourbre (SMABB)
 - SM d'aménagement du BV du Garon (SMAGGA)
 - SM d'aménagement et d'entretien Loire Toranche (SMAELT)
 - SM intercommunal du Rhône, des Îles et des Lignes (SMIRIL)
 - SM pour l'aménagement de la Coise et ses affluents (SIMACOISE)
 - SM pour l'aménagement du lac des Sapins
- EPCI à fiscalité propre**
- CC Chamusset en Lyonnais
 - CC de la Région de Condrieu
 - CC de la Vallée du Garon (CCVG)
 - CC de l'Est Lyonnais (CCEL)
 - CC des Hauts du Lyonnais (CCHL)
 - CC des Vallons du Lyonnais (CCVL)
 - CC du Haut Beaujolais
 - CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)
 - CC du pays de l'Ozon
 - CC du Pays Montantais (COPAMO)
 - Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
 - Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
 - Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien
 - Communauté de Communes Saône Beaujolais
 - Métropole de LYON
- SM du parc de loisirs et du lac de Miribel Jonage (SYMALIM)**
- SM Réaménagement Plaine des Chères (SMRPCA)**
- SM Rhins Rhodon Trambouzin (SYRRTA)**
- SM Rivières du Beaujolais (SMRB)**
- Syndicat de rivières Brévenne Turdine (SYRBT)**

Sources : DDT 69, BD CARTHAGE Version 2015

Exemple Département du Rhône

Stratégie proposée : à court terme, à plus long terme



4. Les résultats

Le calendrier

Département	Analyse interne Agence	Concertation services Etat	Consultation parallèle EPCI/structures
01	02 juillet	25 août	Avril et 8 septembre
38	27 août	3 novembre / autre date par suite	/
73	03 septembre	A venir en novembre	18 septembre
69	Réalisée par DDT	8 septembre	Entretiens multiples
07	01 octobre	A venir en novembre	/
26	Octobre	A venir en novembre	Entretiens multiples
74	06 novembre	Fin novembre	/

5. Suites à donner

Une appropriation départementale

- **Point de départ au 2^{ème} semestre 2015 pour une démarche commune et homogène en Rhône-Alpes**, avec une réflexion transversale sur les grands axes (Rhône, Ain et Isère), ainsi que pour les BV interdépartementaux/régionaux
- Les services de l'Etat, à l'échelle départementale, s'appuieront sur ce premier travail pour **déployer cette stratégie localement aux côtés des structures et collectivités d'ici mi-2016**
- **Mise à jour à réaliser mi-2016** suite à la validation des SDCI et aux réunions de concertation locale sous l'égide des préfetures

Merci de votre attention !